

Lieu de vie, Lieu d'accueil



# **Rapport d'activité Lieu de vie « Le Passage »**

## **Année 2017**

## Préambule

Nous sommes aujourd'hui le dernier jour du mois de mai 2018, le rapport d'activité que nous allons vous présenter concerne l'année 2017... Bon, vous allez me dire que c'est un peu comme ça qu'on fait dans toutes les assos et que nous ne sommes pas en train de vivre un moment exceptionnel... Et pourtant...

Nous vous présentons le 17<sup>e</sup> rapport d'activité de l'Association « Le Passage » créée en décembre 2000.

C'est la première année que nous avons besoin d'écrire et de vous lire un « Préambule », d'habitude une introduction nous suffisait...

Donc pourquoi un préambule ??? Et bien simplement parce que nous sommes un peu « amers »... Quand je dis « nous » ça représente l'équipe des permanents bien entendu, mais aussi les membres de l'association... Nous sommes amers et fatigués aussi...

Bien sûr, il y a la fatigue du boulot, mais celle-là on la connaît bien, on la travaille, il y a des moments plus difficiles d'autres plus joyeux mais c'est la vie qu'on a choisie...

Nous pouvons quand même vous préciser que depuis quelque temps ça « bouge » pas mal au Passage... Les pompiers sont appelés à la rescousse, les policiers aussi, les vitres dégringolent, les voitures sont abîmées, certains murs se mettent à ressembler à ceux qu'on peut trouver dans les services de psychiatrie ou dans les lieux où le seul parfum d'ambiance est la souffrance... Les enfants sont inquiets, les adultes aussi parfois... L'équilibre semble revenir peu à peu à force de tenir, tenir toujours tenir parfois contenir... Retrouver cet équilibre et le garantir aux enfants que nous accueillons c'est notre boulot...

Mais il y a une fatigue beaucoup plus sourde, continue, sans pareils éclats, on a pas besoin des pompiers et des gendarmes, pour celle-là... Elle s'accumule cette fatigue, elle nous plombe...

Je veux parler de la fatigue qu'on éprouve en faisant le constat, encore une fois, pour une énième fois, que le fossé qui sépare le terrain, pour faire simple la vie des gens, la vie des enfants confiés, la vie de leurs familles, la vie de tous les professionnels qui partagent un bout de leur quotidien avec eux... Qui sépare ce terrain-là avec celui des lieux de décision, des lieux d'organisation, des lieux d'administration...

De ce côté-là, aussi, nous vivons une période compliquée. Lundi soir, nous avons répondu à l'invitation des services du département à une rencontre organisée, un peu en urgence, suite au courrier recommandé envoyé par les coprésidents de l'association « Le Passage ». Ce courrier transmettait les inquiétudes du commissaire aux comptes quant à la pérennité de notre activité d'accueil.

En effet depuis l'été 2016, nous n'avons cessé de demander une rencontre avec les services du département pour parler de l'avenir du Passage. Nous avons obtenu un agrément de 15 années lors de l'ouverture du lieu en 2001 et nous pensions devoir solliciter une prolongation d'agrément pour les années à venir.

En même temps, nous avons amorcé le travail de transformation du projet... Tout au long de ce travail, nous nous sommes appliqués à rester en lien avec le département, par l'intermédiaire du responsable de territoire de l'aide sociale à l'enfance... Nous avons cheminé jusque fin octobre où nous avons présenté notre projet avant de l'envoyer avec toutes les annexes (budget, roulements, statuts, contrats, etc.)... Bref nous attendions un signe du département...

Et lundi, nous avons découvert que le service financier du département n'avait jamais vu notre demande de budget et ne connaissait pas notre nouveau fonctionnement...

Les personnes ne sont pas en cause... Nous avons été bien reçus et écoutés... Par contre des petites phrases résonnent encore dans nos oreilles : « vous avez fait les choses à l'envers » « même pas en rêve »... !

Alors quoi, qu'est ce qui se passe ? Notre projet est à côté de la plaque, il ne correspond pas aux besoins du département ? Il est trop farfelu ? Non ce n'est pas ça, c'est beaucoup plus simple : il

est trop cher !!!

Alors oui, la qualité ça coûte... C'est ce qu'on dit aux enfants presque tous les jours au lieu de vie... On ne dépense pas l'argent n'importe comment, si on dépense pour de la qualité, ça tient, ça fait du bien, j'ose dire ça fait du **profit** au vrai sens du terme...

Il ya un dicton populaire qui dit « je ne suis pas assez riche pour acheter du bon marché »

Eh bien voilà, notre amertume s'enracine dans ces constats-là... Ce n'est pas la première fois qu'on se fait recaler à cause de notre budget proposé... Mais à force d'à force, ça fait mal...

On comprend bien fonctionnaires qui ne peuvent utiliser l'argent du contribuable qu'en fonction des demandes politiques portées par nos élus... On sait aussi que les élus chargés des missions dont on dépend on parfois du mal à se faire entendre au sein de l'assemblée territoriale et pourtant la Protection de l'Enfance, l'Enfance plus simplement sont bien le principal chantier pour le monde de demain...

Alors voilà, on va aller jusqu'au bout, on va vous faire une annonce : on ne va pas baisser nos prix, on ne va pas brader notre travail, on ne va pas regarder les bras ballant les enfants s'abîmer, la violence s'installer...

On ne va pas installer des caméras pour avoir la satisfaction de sanctionner sans trop se tromper...

On va continuer à y croire, on va continuer à espérer, on va continuer à accompagner...

On va le rebosser notre budget, on va le reposer et si ce n'est vraiment pas accepté et bien, nous changerons de métier...

Il y a mille façon de s'impliquer dans la société et peut être que « permanent de lieu de vie » ce n'est plus vraiment d'actualité...

Ce n'était que le préambule, ne vous inquiétez pas nous ne serons pas trop longs pour vous dire ce que nous avons fait pendant cette année 2017...

Pas trop long, car nous souhaiterions garder un peu de place pour un petit échange avec vous donc nous attendrons un peu vos questions...

J'ai oublié une très bonne nouvelle : nous avons appris lundi soir que le lieu de vie « Le Passage » avait un agrément jusqu'en 2024. Deux ans d'angoisse pour rien !!!

## Introduction

2017, l'année de l'expérimentation du projet imaginé, pensé, travaillé, écrit, retouché, transformé, Idéalisé... Finalement 1<sup>er</sup> janvier c'est arrivé nous nous sommes lancés. 6 permanents, un roulement, un nouveau cahier de liaison, une répartition des tâches et voilà c'est parti...

Nous avons repris dans ce rapport d'activité les mêmes tableaux et le même plan, c'est une manière de faciliter le suivi de l'activité.

## Quelques chiffres

- Nombre de journées prévisionnelles acceptées : 2 715 journées
- Nombre de journées réalisées : 2 660 journées

Année	Journées proposées	Journées prévues	Journées réalisées	Différence
2002	1825	1825	1991	Plus 166
2003	1945	1945	1983	Plus 38
2004	1945	1945	2212	Plus 267
2005	1970	1970	1999	Plus 29
2006	1970	1970	2078	Plus 108
2007	1970	1970	1943	Moins 27
2008	1970	2005	1908	Moins 97
2009	1970	2003	1912	Moins 91
2010	1970	1976	2078	Plus 102
2011	1970	2080	2091	Plus 11
2012	1970	2080	1956	Moins 122
2013	1970	2080	2267	Plus 187
2014	2715	2715	2701	Moins 14
2015	2715	2715	2691	Moins 24
2016	2715	2715	2736	Plus 21
2017	2715	2715	2660	Moins 55

Nous avons gardé la même prévision de journées, nous gardons également la même capacité d'accueil, 8 lits avec 7 accueils moyen séjour et 4 accueils relais dans l'année.

$$(365 \text{ jours} \times 7 \text{ enfants}) + (4 \times 40 \text{ jours}) = 2\,715 \text{ journées}$$

Ce calcul montre que le taux d'occupation est au maximum.

Ce premier tableau Fait apparaître un déficit de 55 journées. Ce déficit s'explique principalement par le délai que nous avons dû subir entre notre réponse affirmative à l'accueil d'une jeune fille, accueil qui ne s'est concrétisé que deux mois plus tard.

### **Tableau des enfants accueillis**

<i>Noms</i>	<i>Type de séjour</i>
Sarah	Arrivée le 28 novembre 2013
André	Arrivée le 15 mars 2015
Théo	Arrivée le 8 juillet 2015
Xavier	Départ le 1 <sup>er</sup> août
Cassandra	Arrivée le 31 août 2015
Guillaume	Départ le 1 <sup>er</sup> septembre
Aurélie	Arrivée le 28 novembre 2016
Barbara	Accueil relais du 26 février au 11 avril 2017
Quentin	Accueil relais du 21 mai au 4 juillet 2017
Sofiane	Arrivée le 21 août 2017
Rayan	Arrivée le 24 septembre 2017
Maëly	Arrivée le 2 novembre 2017

Année	Enfants accueillis	Accueil relais	Accueil Moyen terme	Nombre enfants partis	Nombre enfants année complète
2001	5	1	4	0	0
2002	12	6	2	1	3
2003	12	5	2	2	3
2004	11	3	3	2	3
2005	8	3	0	0	5
2006	11	3	3	3	2
2007	11	3	3	3	2
2008	13	4	6	3	0
2009	10	4	2	1	3
2010	11	4	2	2	3
2011	11	2	4	3	2

2012	11	0	5	4	2
2013	12	3	3	2	4
2014	10	1(3j)	2	1	6
2015	13	1	5	4	3
2016	9	0	1	2	6
2017	12	2	3	2	5

12 enfants ont donc été accueillis au lieu de vie en 2017.

2 enfants sont partis du lieu de vie cette année, 3 ont été accueillis pour un séjour long, 5 enfants sont restés l'année complète et 2 enfants ont bénéficié d'un accueil relais.

### **Accueil et suivi des stagiaires**

	Dates	formations	Écoles
Marine	19/09/2016 – 01/07/2017	Educatrice spécialisée	IREIS Firminy

Cette année, nous avons mis fin de manière prématurée à un stage. Nous avons refusé l'accompagnement de plusieurs stagiaires, la période de fondation du nouveau projet n'était pas propice à un accompagnement de qualité.

### **L'équipe éducative**

Fin 2016, nous étions prêts pour commencer l'expérimentation du projet tout neuf.

Nous avons donc fait paraître un appel à candidature pour un poste de permanent de lieu de vie dans deux revues spécialisées : Lien social et le CREAM. C'est la première fois que nous faisons ce type de démarche, en effet nous avons toujours embaucher des personnes appartenant à notre réseau ou ayant envoyé une candidature spontanée ou également d'anciens stagiaires.

Nous nous sommes donc livré à des entretiens d'embauche et nous nous sommes retrouvés devant la difficulté de « choisir » permanent qui accepte de prendre un risque avec nous et qui soit aussi suffisamment proche de nos valeurs et de nos façons de vivre. Nous nous sommes trompés et avons dû recommencer au bout de un mois .

En avril, l'équipe était complète et les « planning » ont pu se mettre en place.

Nous sommes 6 permanents, 2 hommes et 4 femmes, d'âge différents...

Mélanie 26 ans

Lucie 29 ans

Carole 32 ans

Madjid 48 ans

Dominique 49 ans

Christiane 58 ans

Gilles MASSARDIER, en arrêt maladie depuis mars 2017 a été reconnu en invalidité le 1<sup>er</sup> avril et licencié le 27 juin 2017.

Les 6 permanents partagent la responsabilité du lieu sous la délégation du Conseil d'Administration.

Nous nous retrouvons tous les vendredi matin (sauf vacances scolaires) pour une séance d'Analyse de la Pratique Professionnelle (APP) . Ce temps est accompagné par une psychologue avec qui nous avons signé un contrat d'objectifs et de moyens . Ce contrat est renouvelable toutes les années.

### **Le nouveau projet**

Ce nouveau projet se concrétise surtout par le passage d'un modèle familial à un modèle communautaire. La famille Massardier a quitté les lieux, déménagé ses meubles, ses bouquins et ses placards...

L'équipe a gardé l'organisation non hiérarchique de la structure.

Elle s'est partagé le temps de présence auprès des enfants, les responsabilités et les tâches d'encadrement et aussi la masse salariale de façon égalitaire.

Pour l'organisation du travail et le temps de présence auprès des enfants nous avons opté pour un roulement sur six semaines.

Quelques repères :

- De manière habituelle, deux permanents sont présents sur le lieu de vie en journée, un seul reste la nuit...
- Les week end sont assurés par les deux même permanents du samedi matin au lundi matin.
- Ce roulement représente pour chacun des permanents 271 heures pour 6 semaines soit une moyenne de 45 heures/semaine.
- Une semaine sur six un permanent reste en dehors du roulement auprès des enfants et peut ainsi intervenir en cas de souci, ou de courte absence d'un collègue ou de réunion non prévue dans l'agenda.
- Chaque semaine, ce sont deux permanents qui se répartissent la présence de nuit ce qui permet une continuité dans la prise en charge des soirées et des moments du coucher.
- Chaque semaine, un des permanent est présent tous les jours de 9h à 21h, ce qui assure également une continuité dans la prise en charge quotidienne des enfants. C'est en général à lui qu'incombe la gestion des téléphones et de l'écriture journalière dans le cahier de liaison.
- Les périodes de vacances sont gérées un peu différemment en fonction des enfants présents et des activités organisées. Le roulement des 6 semaines est donc suspendu sauf pour la personne qui assure la permanence hors roulement et ceux qui assurent le week-end.

Nous expérimentons cette organisation depuis le 2 janvier 2017 et nous en sommes satisfaits.

Chacun s'y retrouve, les enfants peuvent se repérer ; nous affichons également chaque lundi les personnes qui assurent les nuits de la semaine et du week end sur un petit tableau, c'est une pratique

qui rassure, les enfants le consultent souvent.

Cette organisation repérée à l'avance permet également des permutations si les permanents ont des impératifs personnels ou des imprévus.

Nous nous sommes donnés la possibilité de changer le « Numéro » de notre permanence chaque année en septembre de manière à ne pas reprendre chaque année le même rythme notamment en ce qui concerne les temps de fête (Noël, Pâques, Halloween ou autres...)

Ce planning respecte le texte cadre gérant le temps de présence des permanents à savoir 100 jours de repos dans l'année...